

Fiche signalétique

NOM de l'OFFRE: Antenne collective Ville de Diekirch

Ville de Diekirch, Services Industriels

32, route de Larochette, L-9254 Diekirch

ID identifiant unique : **AntenneDiekirch01012025**

Applicable à partir de 01.01.2025

Tél : 80 87 80 - 501

www.diekirch.lu / tele@diekirch.lu

Veillez indiquer : pack/offre groupée et/ou les services compris de l'offre. Le service principal, représentant la partie majeure des frais mensuels encourus, est à souligner et à documenter en détail ci-après.

Pack / Offre groupée (offre à tarif unique pour les services à indiquer ci-dessous, souligner le service principal)

Internet fixe

Téléphonie fixe



Services mobiles

autres

1. La Description de l'Offre

1.1. Le service principal :

Description des caractéristiques principales de l'offre (dispositions/vitesses/technologie/...)	Raccordement et abonnement à l'Antenne collective Diekirch-Gilsdorf-Ingeldorf et accès à tous les programmes disponibles.
Volume(s) mensuel(s) inclu(s)	Accès à 111 programmes TV et 96 programmes Radio.
Disponibilité / éligibilité géographique des offres par «moteur de recherche par adresse» ou par couverture des communes et/ou localités	Offre disponible pour tous les ménages à Diekirch, Gilsdorf et Ingeldorf (pour autant que les conditions techniques préalables à l'intérieur de l'habitation soient garanties).
Neutralité du réseau et Mesures de transparence (débit normalement disponible, débit minimal.)	/

1.2. Autre(s) service(s) :

Autres Services compris dans l'offre	/

Fiche signalétique

2. Le Volet tarifaire

Frais mensuels, <u>y compris</u> l'indication des frais mensuels pour garantir le bon fonctionnement des services	Abonnement : 12.- € / Mois (TTC) Droits d'auteur : 8,38.- € / Mois (TTC)
Coûts de volumes supplémentaires (tarification hors forfait applicable)	Taxe de débranchement & rebranchement : 117.- € (TTC)
Frais d'activation (et/ou d'installation) Frais de résiliation	Taxe unique de branchement : 800.- € (TTC) Résiliation de l'abonnement : sans frais Frais de <i>débranchement</i> : 70,20.- € (TTC)
Frais unique(s) (par type d'équipement technique nécessaire au bon fonctionnement)	/
Frais d'intervention (par unité horaire, de déplacement...), Frais de raccordement forfaitaire	Frais d'intervention : 70,20.- € / heure (TTC) Frais de raccordement : voir sous Frais d'activation
Promotion(s), si applicables	/
Lien vers la Liste de tarifs en vigueur – y compris des autres services compris dans l'offre	www.diekirch.lu → Antenne collective
Promotion(s) Le consommateur final est averti que l'ensemble des actions / conditions promotionnelles est à consulter dans la documentation commerciale du fournisseur.	

3. Les Données Contractuelles

Type d'offre : Description succincte de l'offre avec les services et options éventuelles	www.diekirch.lu → Antenne collective
Conditions générales et conditions particulières Description des modalités concernant : l'activation (modalités...), - la facturation (domiciliation, ...), - la résiliation (préavis, reconduction,...), - la portabilité (modalités et conditions), - l'installation/raccordement (délais...), - l'intervention (technicien à domicile...)	www.diekirch.lu → Antenne collective
Durée minimale d'engagement : (en mois)	/

4. Autres informations

/